

TARIFS 2021 / 2022

1. COTISATION AU CLUB (pour le ski de fond et l'escalade, une cotisation complémentaire est à payer à ces sections)

Adulte	24 €	Mineur (né à partir du 1/01/2004)	6 €
Couple	40 €	Etudiant	9 €
Famille avec enfant(s) ou petit(s)-enfant(s)			45 €

2. CHOIX D'UNE LICENCE en fonction des activités pratiquées ET des risques couverts

FFRandonnée : toutes activités sauf escalade

Licence valide jusqu'au 31 août 2022

Assurance valide jusqu'au 31 décembre 2022

	Responsabilité Civile <u>seule</u> *	Responsabilité Civile	
		+ assurance Accidents corporels	+ assurance Multiloisirs Pleine Nature (1)
Individuelle (adulte ou enfant)	IR	IRA	IMPN
	28,85	31,00	41,00
Familiale (2) à partir de 2 personnes dont au moins 1 adulte	FR	FRA	FMPN
	54,25	58,80	78,80
Monoparentale (3)	/	FRAMP	/
		34,60	

(1) licence exigée pour les randos cotées avec un «+» et les randos alpines (RA)

(2) licence familiale (FR/FRA/FMPN) délivrée à un adulte qui peut rattacher son conjoint et/ou ses enfants (ou petits-enfants) mineurs ou majeurs de moins de 25 ans, fiscalement à charge de leurs parents et vivant sous le même toit que leurs parents

(3) licence monoparentale (FRAMP) destinée aux personnes isolées : un seul parent ou grand-parent avec enfants ou petits-enfants

FFCAM : toutes activités et obligatoire pour escalade

Licence valide jusqu'au 30 septembre 2022

Assurance valide jusqu'au 31 octobre 2022

	RC <u>seule</u> *	Responsabilité Civile	
		+ assurance	+ assurance renforcée
T1 Adulte de + de 24 ans né(e) avant le 1/01/1998	52,80	73,60	112,60
A1 Adulte de + de 65 ans et cafi- ste depuis + de 10 ans sans interruption né(e) avant le 1/01/1957 et inscrit au CAF avant le 1/09/2012	43,50	64,30	103,30
C1 Conjoint(e) d'adhérent FFCAM dans le même club	36,70	57,50	96,50
J1 Jeune de 18 à 24 ans né(e) entre le 1/01/1998 et le 31/12/2003	41,40	58,40	97,40
J2 Jeune de moins de 18 ans né(e) à partir du 1/01/2004	36,20	53,20	92,20
E1 Enfant de 18 à 24 ans d'adhérent FFCAM dans le même club né(e) entre le 1/01/1998 et le 31/12/2003	30,50	47,50	86,50
E2 Enfant ou petit-enfant mineur d' adhérent FFCAM dans le même club né(e) à partir du 1/01/2004	24,80	41,80	80,80

* pour le ski de fond : pas de licence avec RC seule

Les cotisations aux comités régionaux et départementaux des fédérations sont incluses dans les tarifs indiqués
Les assureurs des 2 fédérations proposent des options supplémentaires : liste et tarifs sur les sites internet des fédérations
Les activités assurées et le montant des garanties sont à consulter sur les annexes « assurances » des fédérations

■ CERTIFICAT MÉDICAL ou ATTESTATION DE SANTÉ pour les MAJEURS :

- **Première prise de licence ou changement de fédération** : un **certificat médical** d'absence de contre-indication à l'activité sportive pratiquée, daté de moins d'1 an au jour de la prise de licence, doit être fourni par le pratiquant. La présentation d'un certificat médical est exigée tous les 3 ans.

- **Renouvellement de licence sans changement de fédération** : durant la période de validité de 3 ans du certificat médical, le pratiquant doit répondre à un questionnaire de santé lors de chaque renouvellement de licence.

S'il répond « NON » à toutes les questions, il est dispensé de présentation d'un certificat médical et doit fournir une **attestation de santé**.

S'il répond « OUI » à au moins une des questions, il doit consulter son médecin et présenter à son club un certificat médical daté de moins d'1 an au jour de la prise de licence.

- **Pratique en compétition** : le certificat médical doit mentionner l'absence de contre-indication pour la pratique en compétition.

- **Disciplines sportives à contraintes particulières** (ex : alpinisme) : certificat médical à fournir chaque année.

■ QUESTIONNAIRE DE SANTÉ pour les MINEURS :

À partir de la rentrée 2021, le certificat médical est remplacé par un **questionnaire de santé** pour les mineurs. Selon les réponses au questionnaire, le représentant légal fournira une attestation de santé ou un certificat médical.

Pas d'inscription au club sans certificat médical ou attestation de santé